



INFORMATIONS JURIDIQUES

Droit des enfants, Droit des familles

permanences gratuites, anonymes et confidentielles



*- J'ai 18 ans,
qu'est-ce qui change ?*



*- Comment faire pour voir mes enfants ?
Mes petits-enfants ?*



*- C'est quoi une information
préoccupante ?*



*- Je suis un enfant,
j'ai des droits !*



*- Je ne comprends pas mon jugement ?
Si je ne suis pas d'accord, qui peut m'aider ?*



*- C'est quoi l'autorité
parentale ?*

La prise de rendez vous est nécessaire auprès du C.I.D.F.F.

Deux permanences

**Mardi : 9h à 12h
16, rue d'Artois
62 600 Berck-sur-Mer**

**Mardi : 13h30 à 16h30
Centre social CAF,
Boulevard Lefebvre
62 630 Etaples**

CIDFF : 03 21 30 45 41



36, Grande rue, Boulogne/Mer - cidf.62200@wanadoo.fr